

Avis de constitution

SOCIETE « AMENAGEMENT IVOIRE TOPO » en abrégé « AIT »

Siège BONOUA QUARTIER BEGNERI, Lot 15, Ilot 06

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/08/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMENAGEMENT IVOIRE TOPO »

en abrégé « AIT »

Objet : La Société a pour objet, directement et indirectement, en tous pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

Lotissement ;
Aménagement de terrains ;
Délimitation de parcelles ;
Et vente de terrains.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BONOUA QUARTIER BEGNERI, Lot 15, Ilot 06

Dirigeant(s) M BILE ABRE ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2024-B-9107. du 22/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 22/10/2024

